

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Du Blitz Des Rapides de Chécy 2026

Article 1 : Organisation

Le club de la MJC Chécy organise la deuxième édition de son festival "Les Rapides de Chécy" — à savoir un blitz le samedi 2 mai 2026 après-midi et un rapide 'A' le dimanche 3 mai 2026 — à la salle des Fêtes de Chécy, 12 place Jeanne d'Arc 45430 Chécy. Tous deux sont homologués FIDE.

Un rapide 'B' ouvert aux moins de 1400 Elo est organisé en parallèle (voir [page d'inscription du festival](#)).

Le présent règlement est celui du blitz du samedi 2 mai 2026 après-midi.

Inscriptions et paiements des droits de participation se font [ici](#) (mjc-chedcy.fr/tournois-rapides-de-chedcy-2026) jusqu'au 30 avril 2026, minuit. Il n'y a ni inscription ni paiement sur place.

Article 2 : Organisateur du festival

Le club d'échecs de la MJC de Chécy, organisateur de ce festival, est représenté par Christine Antoine et Fabrice de Smet.

Article 3 : Arbitrage

L'arbitre principal de ce tournoi est Denis BERNARD (J50910 - AFO1 validité à 2027-28, agréé Fide), assisté de Fabrice De Smet (N53571 – AFC validité à 2029-30).

Article 4 : Règles

- ✓ Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde), entrées en vigueur le 1er janvier 2023.
- ✓ L'article B3, annexe B « Parties en cadence Blitz » s'applique.
- ✓ Le délai de forfait est de 5 minutes.
- ✓ Le tournoi est réservé aux licenciés FFE et aux joueurs étrangers ayant un identifiant FIDE.
- ✓ Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence.
- ✓ Les joueurs sont appariés au système Suisse (règles FIDE C.04) avec le logiciel Sharly-Chess¹.

Article 5 : Horaires

Accueil puis pointage à 13h30		
Ronde 1 : 14h 00	Ronde 2 : 14h 25	Ronde 3 : 14h 50
Ronde 4 : 15h 15	Ronde 5 : 15h 40	Ronde 6 : 16h 05
Ronde 7 : 16h 30	Ronde 8 : 16h 55	Ronde 9 : 17h 20
Remise des prix à 18h15 ²		

Article 6 : Droit d'inscription

L'inscription est de 12 €, 6 € pour les jeunes, , gratuite pour les GM et MI.

Article 7 : Cadence

Les parties se jouent en 5 minutes plus 2 secondes par coup.

¹ L'application « Sharly Chess » (<https://github.com/Sharly-Chess>) est développée par l'association éponyme, version 3.6.2 à date.

² Au plus tôt, ou sinon 30 minutes après la fin de la dernière partie de la dernière ronde.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Du Blitz Des Rapides de Checy 2026

Article 8 : Départages

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point.

En cas d'égalité, le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement le Buchholz tronqué puis la Performance.

Pour le premier départage, le logiciel se base sur l'ancienne méthode de calcul du score ajusté et tronque la valeur la plus faible.

Article 9 : Prix

Les prix (3 premiers, 3 prix par tranche ELO, prix féminin, prix de l'arbitre) représentant 75% des inscriptions, sont distribués à la place et sont non cumulables.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.

En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

1- Prix du classement général, 2- Prix par tranche ELO, 3- Prix spéciaux.

Article 10 : Comportement des joueurs

- ✓ A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nulle) vient inscrire son résultat sous « Sharly-Chess¹ » à l'une des stations d'enregistrement. Chaque joueur l'y vérifie.
- ✓ Pour être prise en compte dans le cours du tournoi, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre avant les appariements de la ronde r + 2. Elle ne sera sinon corrigée qu'après la fin du tournoi et uniquement pour le classement ELO du joueur (LA art. C-04-2 D-8).
- ✓ Le comportement des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition.
- ✓ Une tenue et un comportement corrects sont exigés.
- ✓ Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi
- ✓ Pendant la partie, un joueur ne peut quitter le lieu de compétition (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est autorisé à quitter la zone de jeu qu'avec la permission de l'arbitre. Dans la zone de jeu, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique, non spécifiquement autorisé par l'arbitre, à moins qu'il soit complètement éteint dans un sac. Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de transporter un sac ou une veste contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point réglementaire, le joueur perdra la partie et l'adversaire sera déclaré vainqueur.
- ✓ Un joueur absent sans en avoir prévenu l'arbitre est réputé abandonner le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. De tels abandons seront signalés au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

Article 11 : Engagement

En s'inscrivant, les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement et la charte des joueurs et joueuses d'échecs.

L'arbitre

Denis Bernard



L'organisateur

Christine Antoine, Fabrice De Smet

